

Fonds De Commerce Traiteur

Publié sur actify.fr le novembre 28, 2024

201 vues

Adresse:

19 rue de Saint Malo

Date de fin de commercialisation:

30/01/2025

Date limite de dépôt des offres:

27/12/2024

Etude:

SELARL LH ET ASSOCIES

50985/8

EURL RF TRAITEUR

- Fonds de commerce : Services des traiteurs
- Bail : du 15 mars 2024 au 14 mars 2033
- Destination du bien loué : exclusivement un commerce de détail de viande, de produits à base de viandes, boucherie, charcuterie, volailles, triperie, rôtisserie, plats cuisinés et traiteur.
- Désignation des biens loués : Maison à usage de commerce et d'habitation (deux baux distincts) composée d'un rez-de-chaussée comprenant un magasin d'environ 25 m2, une arrière-cuisine, un laboratoire et deux chambres froides d'environ 50 m2.

Au premier étage, un salon/salle/cuisine, une chambre, une mezzanine, une salle de bains, WC d'environ 60 m2 actuellement loué par un particulier.

- Montant du loyer (annuel) : 19.200,00 euros HT

- Matériel d'exploitation (1) : Inventaire en cours sur demande par e-mail : stmalo@etudelh.com
- Stock (1): Inventaire en cours sur demande par e-mail: stmalo@etudelh.com
- Présence d'une licence IV : non
- Montant du chiffre d'affaires (2) : Absence de comptabilité
- Nombre de salarié(s) (3):1
- Personne à contacter pour la visite du bien : SELARL LH & Associés, téléphone : 02.99.40.62.40 le matin (9h00-12h00), e-mail : contact@etudelh.com
- (1) Les matériels mentionnés "en location", "mis à la disposition", "déclaré appartenir à" ou "en crédit-bail" ne peuvent faire l'objet d'une cession
- (2) Informations communiquées à titre strictement indicatif, le Liquidateur ne pouvant être tenu de certifier les chiffres d'affaires et bénéfices commerciaux.
- (3) Conformément à l'article L 1233-45 du Code du Travail, les salariés licenciés pour motif économique bénéficient d'une priorité de réembauchage durant un délai d'un an à compter de la date de rupture du contrat de travail (fin du préavis).